

## Des résultats semestriels 2018 impactés par le repositionnement de la Société

**Chassieu, le 21 septembre 2018** – après clôture de bourse - **AMOEBBA** (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, la protection des plantes et les plaies humaines, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels 2018.

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 21 septembre 2018 a arrêté les comptes consolidés de la société pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Les commissaires aux comptes ont effectué leur examen limité des comptes semestriels consolidés au 30 Juin 2018 et n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces derniers. Ils ont procédé à la signature de leur rapport.

Le rapport semestriel est en cours d'émission et sera disponible sur le site internet de la société ([www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com)) dans les prochains jours.

(En K€)	30/06/2018	30/06/2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>62</b>	<b>75</b>
Frais de déploiement industriel	(916)	(314)
Frais de R&D	(974)	(1 401)
Subventions	154	278
Marketing & Ventes	(298)	(473)
Frais généraux	(1 257)	(1 309)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(3 229)</b>	<b>(3 144)</b>
Résultat non opérationnel	(691)	
Résultat financier	(577)	(96)
<b>Résultat net</b>	<b>(4 497)</b>	<b>(3 240)</b>

## Des résultats opérationnels en ligne avec 2017 mais un résultat net impacté par les frais de restructuration.

Le résultat opérationnel du Groupe au 30 juin 2018 s'établit à - 3 229 K€ et est conforme aux anticipations du Groupe.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 62 K€ au 30 juin 2018 contre 75 K€ au 30 juin 2017. Il est constitué principalement de la quote-part semestrielle de la redevance Aquaprox.



- Les frais de déploiement industriel sont en hausse par rapport à l'année précédente (916 K€ contre 314 K€) suite à la réaffectation des amortissements initialement passés en administration et aux provisions sur stocks.
- Les dépenses de Recherche et Développement nettes de subventions sont en diminution par rapport au premier semestre 2017 (820 K€ versus 1 123 K€) ainsi que les frais de marketing et ventes (298 K€ contre 473 K€).
- Les frais généraux et administratifs s'établissent au 30 juin 2018 à 1 257 K€ et restent sensiblement identiques à l'année précédente (1 310 K€).
- Au 30 juin 2018, des charges non opérationnelles ont été constatées pour un montant de 691 K€ et sont principalement constituées des charges de restructuration de la société.
- Le résultat financier comprend principalement des charges d'intérêts liés aux emprunts bancaires (534 K€) et aux pertes de change (46 K€).

Le résultat net semestriel s'établit ainsi à -4 497 K€.

Au 30 juin 2018 les capitaux propres de la société s'élèvent à 8,087 M€ contre 12,5 M€ au 31 décembre 2017. La trésorerie est de 6,291 M€.

### **Un premier semestre fortement impacté par la recommandation de non approbation de la substance active par le Comité des Produits Biocides européen.**

Le 26 Avril dernier, dans le cadre de la demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe du produit développé par la société, le Comité des Produits biocide de l'ECHA a recommandé la non approbation de la substance active *Willaertia Magna C2c Maky*.

En conséquence, la société a été amenée à revoir ses orientations et s'est organisée autour de 3 axes prioritaires :

- la poursuite du développement commercial aux Etats Unis avec la mise en place et le suivi de nouveaux tests sur des sites industriels et tertiaires en collaboration avec nos partenaires distributeurs
- l'analyse et la validation des options pour poursuivre le process réglementaire en Europe
- le développement de la nouvelle application biocontrôle phytosanitaire avec notamment la réalisation de nouveaux tests en serre et la recherche de futurs partenaires commerciaux

### **Evolution récente et perspectives**

Dans l'attente de l'obtention de l'autorisation de son produit aux Etats- Unis, la Société prévoit de poursuivre sur le second semestre 2018 les tests industriels sur le continent nord-américain et de



soutenir ses activités de recherche et développement notamment sur sa nouvelle application phytosanitaire pour la prévention des maladies des plantes.

La trésorerie disponible au 30 juin 2018 permettra à la société de poursuivre ses activités jusqu'au mois d'Août 2019.

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires, la société procéderait à l'émission d'un emprunt obligataire de 6 M€ pour poursuivre son développement et a signé un contrat d'émission, avec Nice & Green SA, en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire convertible en actions par émission au maximum de 300 obligations convertibles en actions (OCA) d'une valeur nominale de 20 000 € chacune (cf communiqué de presse du 26 juillet 2018). La préparation de l'émission d'OCA et le produit net de cette émission constituent la solution privilégiée par le groupe pour financer la poursuite de ses activités nécessaires à son développement et faire face à l'insuffisance de son fonds de roulement net au cours des 12 prochains mois. Dans l'éventualité où ce financement ne serait pas obtenu, la société entend poursuivre sa recherche de financement y compris le cas échéant dans le cadre d'un placement privé afin d'assurer sa continuité d'exploitation.

L'assemblée Générale qui devait se réunir le 10 octobre au siège social ayant fait l'objet d'un avis préalable de réunion publié au BALO N°106 du 3 septembre 2018 a été ajournée par décision du Conseil d'Administration de ce jour. Une nouvelle assemblée devrait se tenir avant la fin de l'année 2018. Un nouvel avis préalable de réunion et un avis de convocation seront publiés au BALO dans les délais légaux et réglementaires.



#### **A propos d'AMOEBBA :**

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com).



(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

### **Contacts :**

#### **AMOEBA**

Valérie FILIATRE

Directeur Administratif et Financier

04 26 69 16 00

valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

#### **ACTIFIN**

Ghislaine GASPARETTO

Communication financière

01 56 88 11 11

ggasparetto@actifin.fr

### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOEBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOEBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOEBBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 Avril 2018 et disponible sur le site Internet d'AMOEBBA ([www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOEBBA ou qu'AMOEBBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOEBBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations